

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 12

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-deux Février à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José NUNES, Maire.

Présents : José NUNES, Christophe MAURIES, Marie-Florence FARAL, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, Mathieu LAFON, Catherine AURIOL, Pierre MONTENEGRO, Thierry ZANARDO, Héléne VA, Nicolas CAUSSE et Sabine GORSSE.

Absents et excusés : Laura GANSEMAN, Jean-Bernard CEBE qui donne procuration à Nicolas Causse et Julien AMALRIC qui donne procuration à Catherine AURIOL.

Date de la convocation : 16/02/2023

Date d'affichage : 16/02/2023

Madame Héléne Va est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Choix du prestataire photocopieur Ecole et Mairie

Monsieur Christophe MAURIES, Adjoint au Maire, présente les devis des sociétés EQUASYS et ETS RICHOU concernant la location ou l'achat de deux copieurs, un pour l'école et un pour la mairie.

- Le montant du devis de la société ETS Richou est de 4 807,74€ HT par an pour la location et 4 195,40€ HT par an pour l'achat
- Le montant du devis de la société Equasys est de 5688,90€ HT par an pour la location et 4 540€ HT par an pour l'achat

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 14 voix pour,

- **DECIDE** de confier l'achat du matériel photocopieur pour deux appareils neuf à la société EQUASYS pour un montant de 4 540€ HT soit 5 448€ TTC et lui confie aussi le contrat de maintenance des copies et appareils.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le Maire.



José NUNES
Maire

